

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 14 Avril à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 8 avril 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. BALZANO, Mme COSTA, M. ARESU, Mme BIANCAMARIA, M. CANEGGIANI, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.
M. PAOLINI, Mme PIETRI-MISTRE, M. GOMILA, M. CAU, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHICI, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. PIERI, M. CERVETTI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Mme RIERA, Mme FERRI-PISANI, Mme SANGUINETTI, M. CASASOPRANA, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VOGLIMACCI	à	Mme RUGGERI
Mme FLAMENCOURT	à	Mme OTTAVY-SARROLA
Mme JEANNE	à	Mme BIANCAMARIA
Mme FATTACIO	à	M. LUCIANI

Etait absent :

M. FILIPPI, Conseiller Municipal.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	44
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 14 Avril 2014

Délibération N°2014 /94

Désignation de six conseillers membres de la commission locale chargée de la conception et du suivi de la mise en œuvre des règles de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Suite au renouvellement du Conseil Municipal en date du 5 avril dernier, il convient de procéder à la désignation de six conseillers membres de la commission locale chargée de la conception et du suivi de la mise en œuvre des règles de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Sur proposition de M. Le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DESIGNE

Par 37 voix pour,

Et 11 non participations (Mme Guidicelli, Mme Lantieri, Mme Riera, Mme Sanguinetti, Mme Fattaccio, Mme Ferri-Pisani, M. Luciani, M. Casasoprana, M. Digiacomì, M. Pieri, M. Cervetti)

Les 6 membres de la Commission Locale de l'AVAP :

- **Mme. Guerrini Simone**
- **Mme. Ottavy Nicole**
- **Mme Jeanne Isabelle**
- **Mme. Santoni-Brunelli Marie-Antoinette**
- **M. Ferrara Jean-Jacques**
- **M. Chareyre Antoni.**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie

.....
Fait et délibéré à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus
(Suivent les délibérations)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140414-2014_94-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2014
Publication : 22/04/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

